



Université de Montpellier

Les études de médecine et de maïeutique

Journée portes ouvertes

09.00	Accueil	(Pr D Mariano-Goulart)
09.30	La PACES et ses passerelles	(Pr D Mariano-Goulart)
10.30	Aspects administratifs & inscriptions en PACES	(Mme C Sauren)
10.40	Les études de médecine	(Pr C Cyteval)
11.00	Les études de maïeutique	(Mme V Lecointe)
11.20	Le tutorat	(M I Kailali)

samedi 4 mars 2017



La Première Année Commune aux Etudes de Santé (PACES), et ses passerelles

<http://paces.edu.umontpellier.fr>

Lois et organisation de la PACES à l'UM
Programme et conditions d'un succès en PACES
Passerelles et lutte contre l'échec en 1^o année

Pr D. MARIANO-GOULART



La PACES & les PASSERELLES

3 OBJECTIFS :

Bases scientifiques communes, NC = 530

Maïeutique (NC = 66)

Médecine (224)

Odontologie (52)

Pharmacie (188)

recrutement diversifié

↓ échec en université

⇒ passerelles



La PACES & les PASSERELLES

3 OBJECTIFS :

Bases scientifiques communes

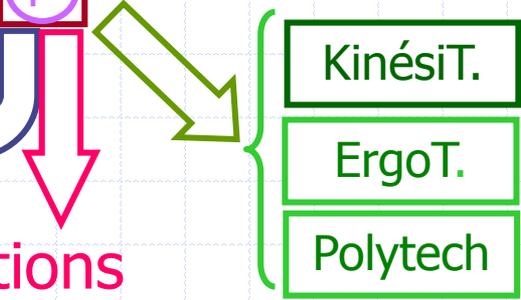
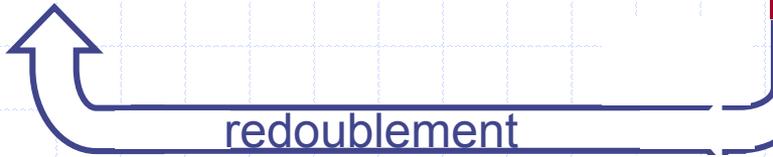
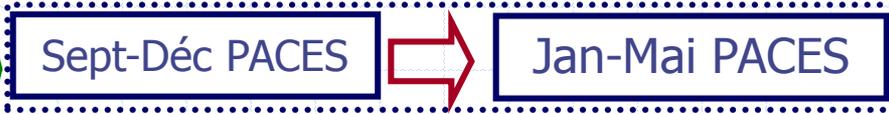
- Maïeutique
- Médecine
- Odontologie
- Pharmacie

recrutement diversifié

↓ échec en université

⇒ passerelles

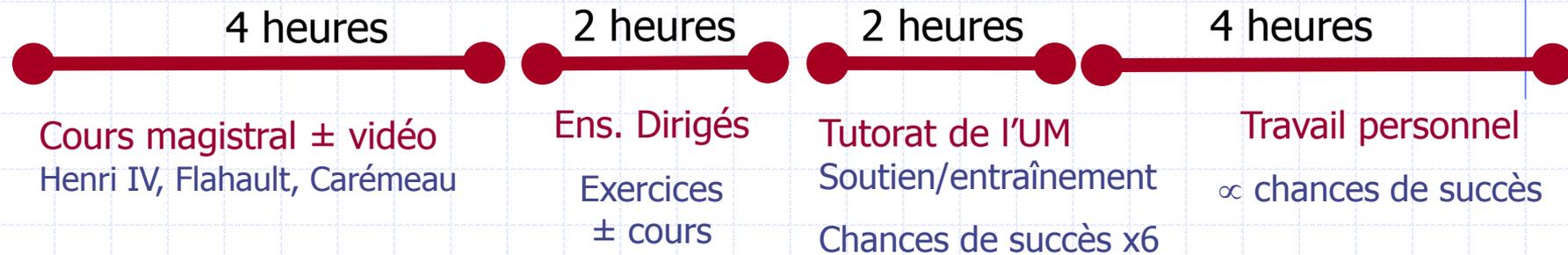
LYCEES



Réorientations



Une journée en PACES...



Offre de formation par l'UM complète et suffisante

Plus de 90% de satisfaction des étudiants (CM, ED ou Tu)

Formation très **dense** (3 mois puis 3,5 mois)

Éviter la dispersion: le travail personnel est essentiel

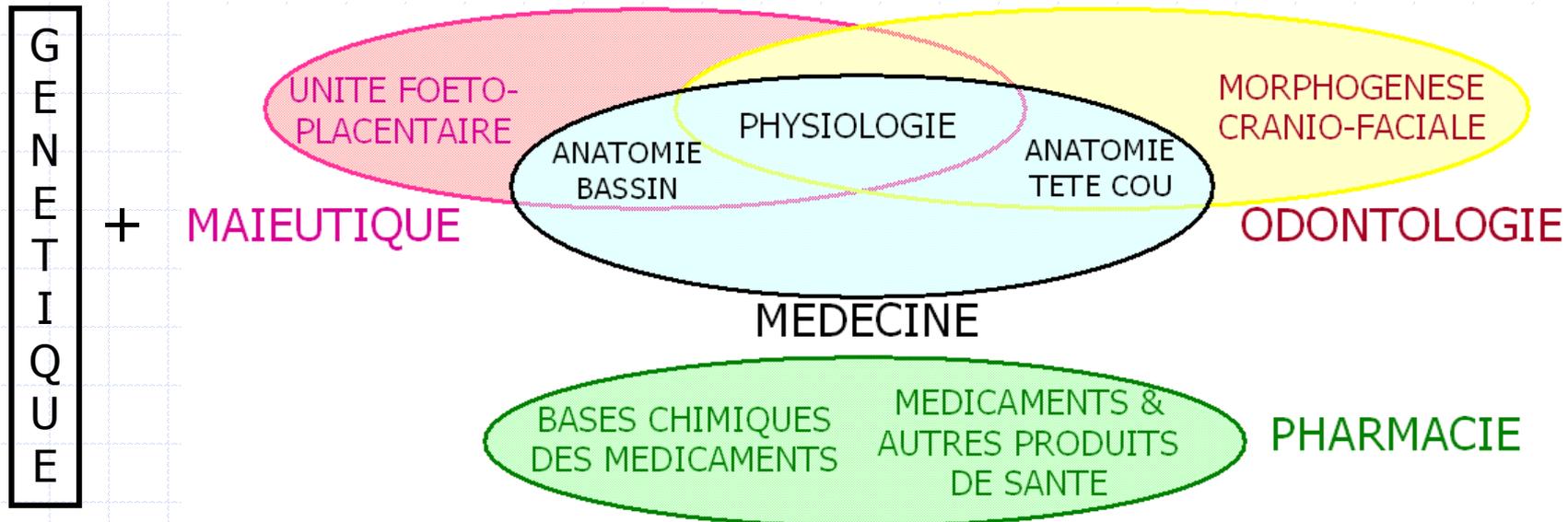
Environnement Numérique de Travail

- vidéos des cours, documents pédagogiques, informations
- Adresses électroniques des enseignants



Un programme en continuité avec celui de Terminale S

- **PROGRAMME NATIONAL COMMUN (84 %)**
 - S1: Chimie, Biologie, Physique, Mathématiques:
 - 250 heures, 10-11 semaines
 - S2: Physique, Médicament, Anatomie, Sc. Humaines
 - 270 heures, 15 semaines,
- **PROGRAMME SPECIFIQUE UM EN S2 (16 %)**





Attention aux taux de succès erronés publiés

Le quotidien du médecin.fr en 2016:

« ...à Montpellier, faculté la plus sélective de France [le candidat] aura fort à faire pour figurer dans les 7,8% d'heureux élus en médecine »

Le Figaro.fr - L'étudiant en 2013:

« Montpellier 1, à ce petit jeu là, remporte la palme de l'établissement le plus compétitif. Le taux d'échec y atteint un niveau impressionnant de 91,1% »

Calculer Numerus Clausus (209) / inscrits en PACES (2715 ou 2360) n'a pas de sens:

- 1732 inscrits en médecine pour 2715 inscrits en PACES + 25-42% d'absents
- Désistements entre concours et nombre d'admis > NC jusqu'à 8%
- 2 chances au concours, 8 fois plus de chances la 2^o année

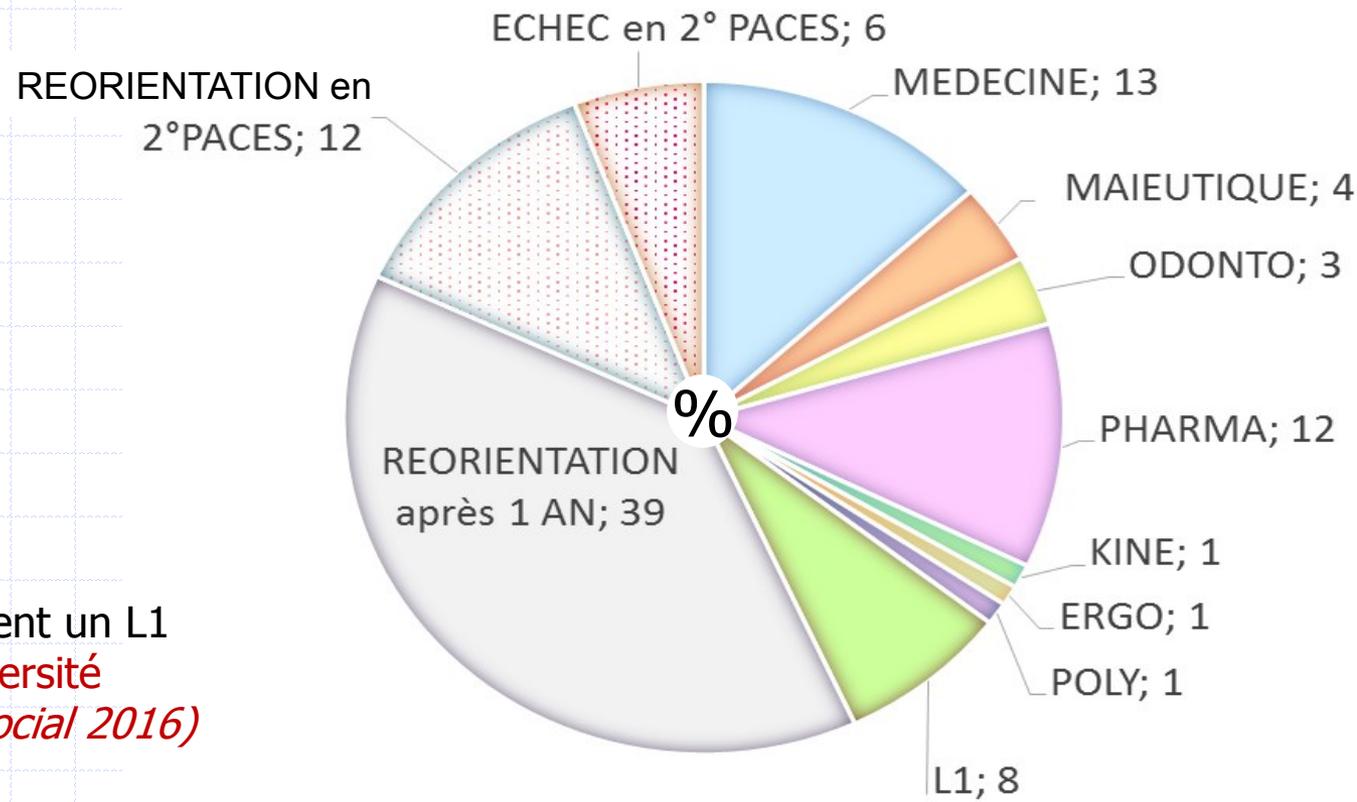
	Médecine	Dentaire	Maïeutique	Pharmacie	PACES
Dernier pris / inscrits	228/1732 = 13%	181/882 = 21%	212/803 = 26%	401/1129 = 36%	538/2412 = 22%
Doublants	26%	34%	45%	52%	39%



Conditions d'admission

	Primo inscrits	Admis primant	Admis doublant	Admis triplant	Admis	%
2013-14-15	1486	170	377	5	553	37
2014-15-16	1674	149	380	11	540	32

comparable à la moyenne française : 37 % en 2010-12
 (réf. L. Fauvet, Etudes & Résultats n°927, DREES 2015)



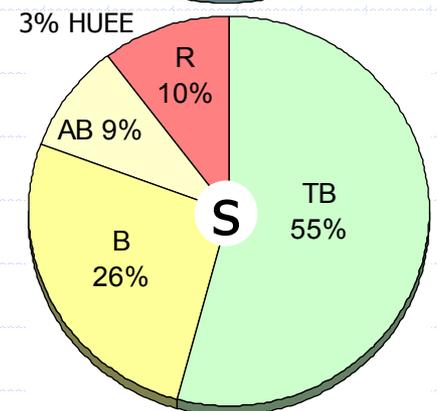
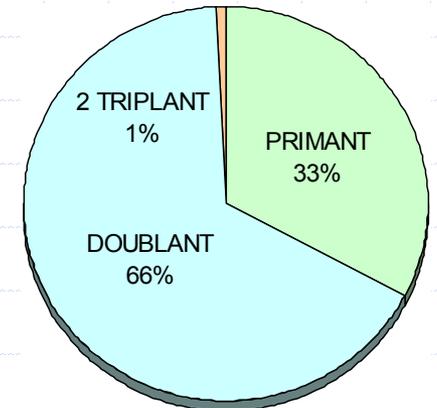
32 + 3 + 8 = **43 %** valident un L1
 versus 38-40% en université
 (Réf. France, portrait social 2016)



Facteurs de réussite en médecine

Analyse multi-variée sur plus de 99,4% des inscrits (Dr. Fabbro-Peray)
 Réponses anonymes rapportées aux résultats du concours médecine.

facteur	Chances x
Mention bac	
• Sans mention	1
• Assez-bien	1,4
• Bien	3
• Très bien	12
Primant	1
Doublant-triplant	8
Nb UE tutorat	
• pas de participation	1
• < 3/4 des matières	2
• > 3/4	6
Nb UE écoles privées	
• pas de participation	1
• < 3/4 des matières	2
• > 3/4	5





Passerelles sortantes

- **Quand et pour qui ?**
 - Avant une PACES : APESS (bac non S), L sciences
 - Après un semestre de PACES : si rang > 500/1000
 - Après un an de PACES : si rang > 1000
 - Après 2 ans de PACES en réorientation
- **Quelles conditions ?**
 - Validation de 30 ou 60 ECTS,
 - ou moyenne sur un semestre ou sur l'année
 - Accord des responsables pédagogiques d'accueil



Passerelles sortantes

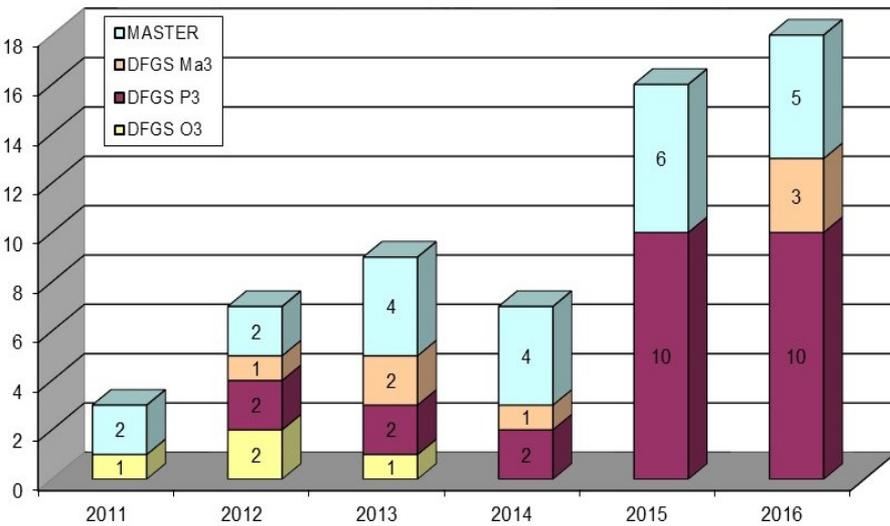
- **Écoles paramédicales :**
 - Sur concours : kinésithérapie, ergothérapie
 - Si moyenne > 10/20 :
 - Écrit du concours d'infirmière; Manip. Radio (via APB).
- **Prépa ingénieur :** Polytech (concours), EPF, HEI, ISEN
- **Licences universitaires :**
 - Ingénierie santé, STAPS, Sciences de la vie, sciences
 - AES, Sciences Eco, droit, ISEM
 - MIASH, Sciences Sanitaires & sociales...



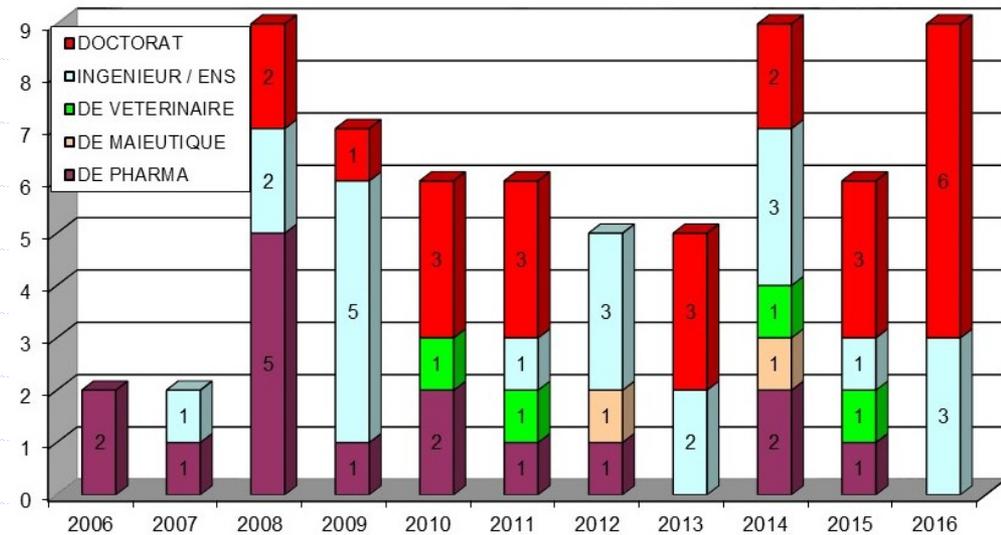
Passerelles entrantes

- En 2^o année de médecine: Master ou 3^o année santé
- En 3^o année de médecine: Docteur, ingénieur, ENS
- Sélection régionale sur dossier (arrêté du 26/7/2011), 30/16 places
- En 2016: **10 %** des étudiants en 3^o année de médecine

PASSERELLES VERS DFGS M2 MONTPELLIER-NIMES

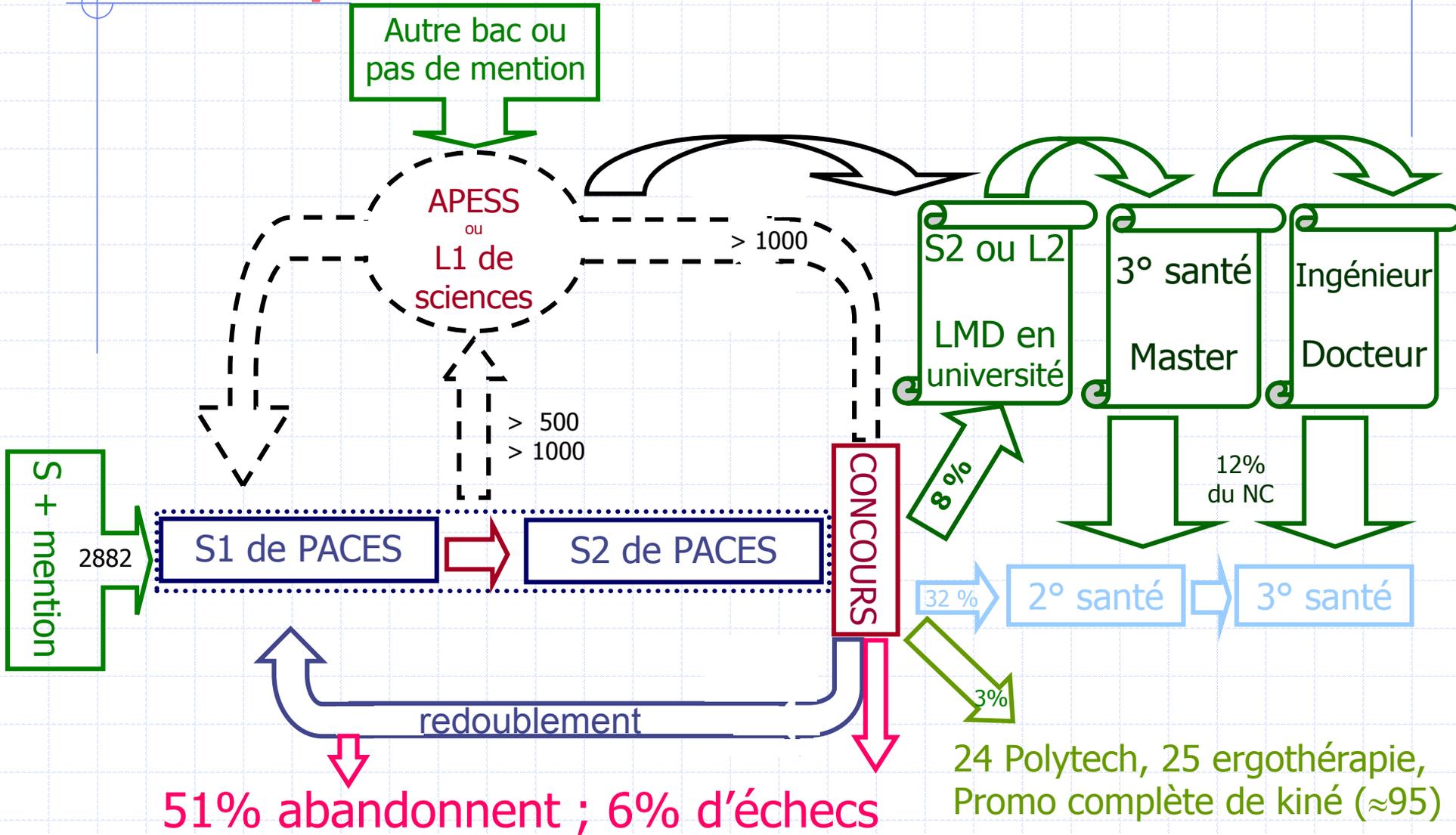


PASSERELLES VERS DFGS M3 MONTPELLIER-NIMES





Optimisation des chances





Conclusion

- **Évaluer sa motivation pour la médecine et le soin**
Capacité au travail, résistance, disponibilité...
Sans exclure les autres filières ou spécialités médicales.
- **PACES = formation et sélection scientifiques sur 2 ans**
Bac S + mention. Sinon, envisager une APES ou un L de sciences avant.
32 % de succès, 1 chance sur 4 à 1 chance sur 2 en doublant.
- **Profiter de la souplesse des passerelles**
avant un redoublement ou pour tenter une admission sur titre,
dans le cadre d'une réorientation souvent couronnée de succès.
- **Gérer un temps précieux en PACES**
offre de formation complète et suffisante à L'université de Montpellier,
ne pas rogner sur le temps de travail personnel, éviter la dispersion,
logistique : lieu de vie, transports, compagnie...



PACES.EDU.UMONTPELLIER.FR



SITES // UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER // ENT



PRÉSENTATION

La Première Année Commune aux Études de Santé (PACES) a été mise en place par la loi du 7 juillet 2009. La PACES permet la préparation des concours des 4 filières de santé suivantes :

- Médecine
- Odontologie
- Pharmacie
- Maïeutique

Pour être admis à poursuivre des études médicales, odontologiques, pharmaceutiques ou de sages-femmes, au delà de la PACES, les candidats doivent figurer en rang utile sur la liste de classement correspondant à la filière choisie, c'est à dire occuper un rang au moins égal au Numerus Clausus. Il est fixé annuellement par arrêté conjoint du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche et le ministère des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes. Les étudiants ont la possibilité de concourir à une ou plusieurs des 4 filières proposées.

À l'Université de Montpellier, en plus de ces 4 filières, 3 passerelles sont accessibles à l'issue des épreuves de classement :

- En 1ère année de formation à l'Institut de formation en masso-kinésithérapie de Montpellier
- En 1ère année de formation à l'Institut de formation d'ergothérapie de Montpellier
- En 2ème année de préparation intégrée à Polytech' Montpellier

Pour prétendre aux passerelles vers l'Institut de formation d'ergothérapie de Montpellier et la 2ème année de préparation Intégrée à Polytech' Montpellier, l'inscription à au moins un des concours de santé (médecine, odontologie, pharmacie et/ou maïeutique) est obligatoire.

Pour prétendre à la passerelle vers l'Institut de formation en masso-kinésithérapie de Montpellier, l'inscription au concours de médecine sera obligatoire à compter de la rentrée universitaire 2016/2017.

Futur étudiant PACES

Étudiant PACES

Après la PACES

10.30	Aspects administratifs & inscriptions en PACES	(Mme C Sauren)
10.40	Les études de médecine	(Pr C Cyteval)
11.00	Les études de maïeutique	(Mme V Lecointe)
11.20	Le tutorat	(M I Kailali)